

Non à l'artificialisation de 54 ha de zones humides !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) d'Angers Loire Métropole est en cours de révision. Dans ce cadre, 54 ha de zones humides sont menacées de destruction.

C'est quoi les zones humides ?

Ce sont des zones naturelles (marais, fagnes, tourbières...) où l'eau, douce, saumâtre ou salée est présente en permanence.

Ça sert à quoi ?

Elles jouent, notamment, un rôle d'épuration des eaux et de tampon des excès et des déficits d'eau en stockant l'eau trop abondante (ralentissement des crues) et en la restituant progressivement en période de basses-eaux (soutien d'étiage).

Elles sont également des foyers de biodiversité. Elles sont parmi les milieux naturels les plus riches du monde en faune et en flore.

Les zones humides regroupent les écosystèmes les plus productifs de la planète. À ce titre, elle jouent un rôle important dans la séquestration du carbone.

Or, 85 % des zones humides mondiales risquent de disparaître. Au XXe siècle, elles ont régressé de 67 % en France métropolitaine et de moitié sur le Maine-et-Loire.

Ici

Sur Angers Loire Métropole, 54 ha de zones humides sont considérées dans le PLUi comme des zones potentiellement aménageables d'ici 2027.

Si vous pensez que ces zones doivent être exclues absolument de tout aménagement, n'hésitez-pas à nous rejoindre pour faire valoir cette impérieuse nécessité dans l'aménagement du territoire.

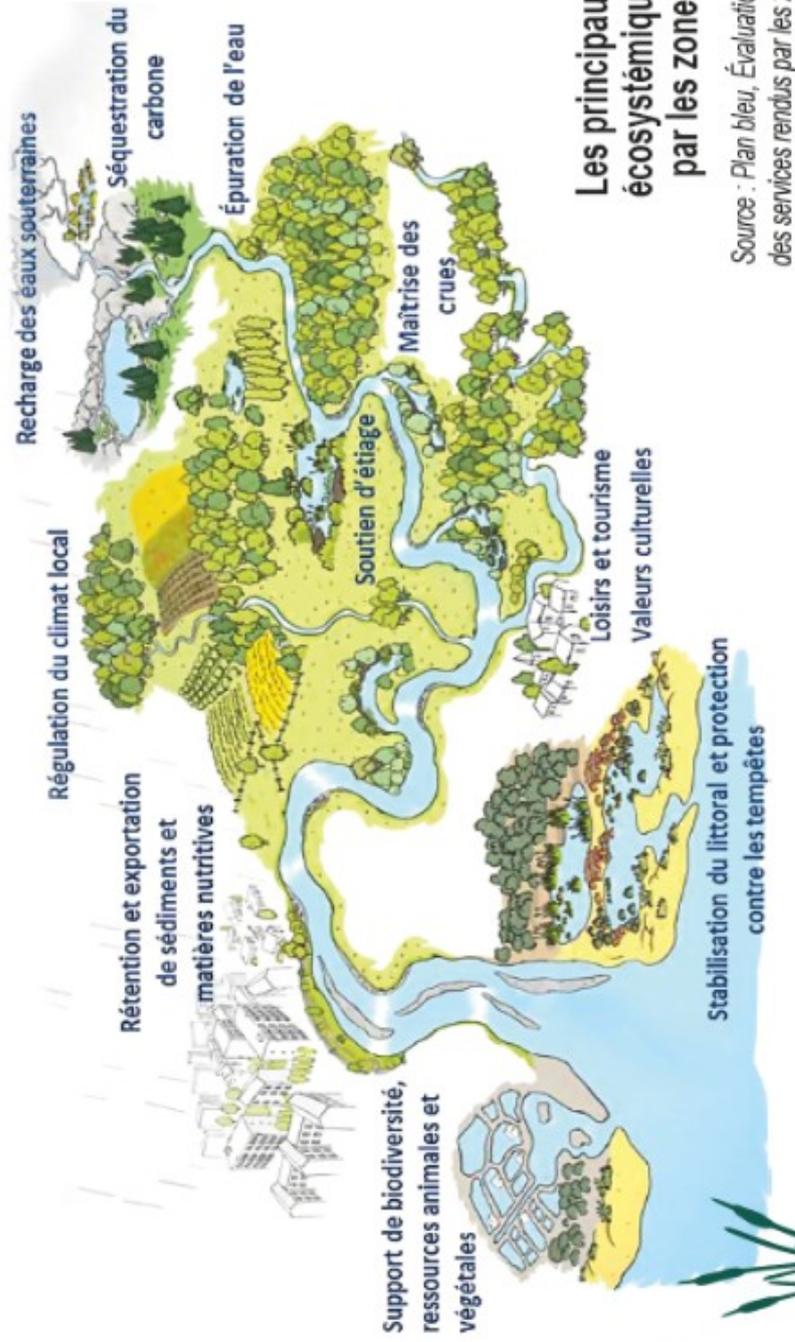
Écrivez-nous à : contact.jca@riseup.net.

Pourquoi les préserver ?

Ces milieux d'exception sont porteurs d'enjeux écologiques et sociétaux forts :

pour la valeur intrinsèque de la richesse animale et végétale qu'ils abritent et de leurs fonctions écologiques (hydrologique, biogéochimique et d'habitat naturel).

pour les « services écosystémiques » qui en découlent et qui sont reconnus comme des bénéfices pour l'humanité³.



Les principaux services écosystémiques rendus par les zones humides

Source : Plan bleu, Évaluation économique des services rendus par les zones humides